

Pantin, le 9 décembre 2020

Nous avons poursuivi notre cycle d'audioconférences Direction / organisations syndicales de la DGE (Solidaires Finances Publiques + CGT), par une réunion ce mardi 8 décembre après-midi. Voici le compte-rendu des échanges qui ont eu lieu.

**Point sur les effectifs ce mardi 8 décembre :**

- Comme lors des deux précédentes audioconférences, **aucun cas signalé** d'agent atteint par le Covid-19 ou suspecté de contamination / aucun cas non plus d'agent placé en « septaine ».
- **Ce mardi 8 décembre : 182 agents présents** dans les locaux / **91 agents en télétravail** / **26 agents absents pour autres motifs** (*congés annuels, congés maladie, etc*). Autre information : **sur les 5 jours ayant précédé la réunion, 164 agents au total ont effectué au moins 1 journée de télétravail**, soit exactement le même nombre qu'il y a deux semaines lors de notre précédente audioconférence.

**Télétravail :**

- Quelques PC portables continuent à être préparés puis mis à disposition au fil de l'eau. Quelques-uns aussi sont gardés en stock pour pallier toute défaillance du matériel déjà distribué.
- D'autre part, dans la mesure où il n'y a quasiment plus de nouvelle demande d'agent souhaitant entrer dans le dispositif du télétravail, et comme évoqué lors de la dernière réunion, pour utiliser de façon optimale le stock de PC portables la Direction envisage de « doubler des binômes », c'est-à-dire de doter de sa propre machine un télétravailleur précédemment en situation de « partage de PC » avec un autre collègue. *Donc, si vous êtes intéressés pour avoir votre propre PC, ou si vous venez de décider de postuler pour le télétravail, n'hésitez pas à le signaler à votre chef de service.*

**Horaires d'ouverture de l'accueil de la DGE et de la permanence des IFU**

Comme officialisé dans un message de la Direction en date du 1<sup>er</sup> décembre, **une nouvelle plage horaire d'accueil est bien entrée en vigueur à la DGE, avec un horaire de fermeture de l'accueil et de levée de la permanence des IFU avancé de 18 heures à 16 heures 30**. L'horaire d'ouverture en début de journée reste inchangé (9 heures).

*Cela fait suite à nos multiples demandes, en liaison avec la situation sanitaire actuelle et de façon à permettre à tous les agents qui le souhaitent de pouvoir quitter la DGE au plus tôt en fin de journée.*

### **RIE (Restaurant Inter Entreprises)**

**Toujours rien de vraiment nouveau à signaler malheureusement...** Seule avancée : une audioconférence avec le syndic de copropriété doit se tenir ce jeudi 10 décembre. Toutefois, l'assemblée générale de l'association de gestion du RIE, qui devra notamment valider définitivement la nouvelle grille tarifaire, n'est toujours pas convoquée à ce jour... Comme nous l'indiquions dans notre dernier compte-rendu, la situation actuelle semble partie pour durer encore quelque temps...

### **E-contacts : gestion de certains messages de type AVISIR**

Annonce faite lors de la réunion : à compter du mois de janvier 2021 si tout se passe bien, la gestion et l'intégration des messages AVISIR de numéro 790 devrait être assurée par les agents du service documentation, après une rapide formation, agents qui viendraient donc en soutien des équipes IFU pour assurer cette mission devenue assez chronophage depuis plusieurs mois.

Comme annoncé sur Ulysse DGE le 21 septembre dernier, **la DGE a recruté 2 agents contractuels, pour des emplois d'agents administratifs et en CDD de 3 ans**. Ils débiteront leur contrat lundi 14 décembre, occuperont tous deux des postes d'assistants de gestion administratifs et seront affectés au service documentation. A noter qu'il n'y a finalement pas, comme cela avait envisagé, de recrutement sur des postes d'assistants informatiques, le nombre de candidatures reçues ayant été assez peu élevé et le profil recherché non trouvé.

### **Mise en place d'une structure temporaire d'aide au versement du Fonds de solidarité en faveur des entreprises en difficultés du fait de la situation sanitaire**

- Cette structure, dont la création semble avoir été décidée directement par la Direction Générale, sera pilotée par la DGE, encadrée par le responsable AFiPA de la Division de la gestion fiscale et 3 cadres supérieurs (IP et Idiv) également en poste à la DGE.
- Devant être installée dès le début du mois de janvier 2021, cette structure devrait être en place pour au moins 2 voire 3 mois, et regrouper une cinquantaine d'inspecteurs des finances publiques, à hauteur de **15 environ prélevés sur les effectifs de la DGE**, le reste soit 35 environ sur les effectifs des Directions Nationales Spécialisées en contrôle fiscal et des DDFiP/DRFiP franciliennes. *D'après nos informations, la DVNI devrait ainsi contribuer à hauteur de 10 agents.*
- La DGE ne pouvant physiquement accueillir tous ces agents dans ses locaux, et dans le contexte actuel marqué par une forte incitation au télétravail (*cf les messages du Directeur Général*), le télétravail et/ou le travail à distance seront la règle pour les collègues issus d'autres directions que la nôtre.
- **Concernant plus particulièrement les agents de la DGE :**
  - . Il nous a été précisé que, en plus des inspecteurs, des contrôleurs qui seraient intéressés par cette structure pouvaient faire acte de candidature.
  - . Le télétravail n'est pas un critère à remplir obligatoirement : l'agent concerné pourra, à sa convenance, exercer soit en présentiel depuis son poste habituel de travail, soit en télétravail, soit en alternant les deux.
  - . Le « recrutement » se fait sur la base du volontariat, et la Direction se montre résolument confiante sur un nombre suffisant de candidatures émanant de la DGE. *Qu'on se le dise, un « tirage au sort » n'est donc absolument pas envisagé !*

. Enfin, une formation des agents retenus (*formation rapide, probablement quelques heures tout au plus*) étant envisagée dans le courant de la semaine prochaine, et la structure devant être mise en place dès le début janvier, les agents volontaires qui ne se seraient pas encore manifestés auprès de leur chef de service doivent le faire très rapidement, et avant la fin de cette semaine !

- **Concernant la mission d'aide dévolue à cette structure :**

Conformément aux annonces présidentielles du 24 novembre dernier, l'aide financière sera ciblée sur les entreprises fermées administrativement ou particulièrement affectées par la crise, quelle que soit leur taille. Ainsi, on estime que, au plan national, potentiellement 57 000 entreprises pourraient demander à bénéficier de cette aide, dont environ 3 000 sont gérées à la DGE. Quant au montant de l'aide, il s'agira soit d'un versement forfaitaire de 10 000 €, soit d'une aide égale à 20 % du chiffre d'affaires mensuel réalisé sur le même mois de l'année précédente, avec un plafond fixé à 200 000 €.

Si le décret n'est pas encore paru, on sait que la mission de la structure consistera à analyser les demandes déposées par les entreprises, sur la base des éléments qu'elles fourniront avec le formulaire spécifique (*en cours d'élaboration*), ainsi qu'à partir des données déclaratives reçues par la DGFIP, notamment en matière de TVA sur les mois antérieurs d'activité en 2019 et 2020. Plus précisément, il s'agira pour cette structure de contrôler (*dans un délai restreint*) les dossiers discordants (secteurs d'activité non éligibles, chiffre d'affaires erroné, contrôle du RIB...), à partir du formulaire envoyé par les sociétés via l'application E-contacts (*les échanges avec les entreprises s'effectueront uniquement par ce canal : demandes d'explications, de justificatifs...*).

- Voilà pour l'essentiel de ce qui nous a été exposé. Nous aurons peut-être des informations complémentaires à l'occasion du **CTL (Comité Technique Local) de la DGE convoqué vendredi 18 décembre sur le sujet de la mise en place de cette structure.**

***Prochain rendez-vous avec la Direction : vendredi 18 décembre à 10 heures, à l'occasion du CTL évoqué ci-dessus. D'ici là, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos demandes, suggestions ou remarques, à l'adresse suivante :***  
*solidairesfinancespubliques.dge@dgifip.finances.gouv.fr*

*L'ensemble du bureau de section reste pleinement mobilisé à vos côtés. Prenez soin de vous et de vos proches.*